



Mesures REACT-UE : la Région Réunion vous invite à une séance d'information

La Réunion est particulièrement marquée par les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 qui a débuté au premier trimestre 2020. De nombreuses activités sont impactées par cette crise, le secteur culturel étant l'un des plus lourdement touché. De plus, les mesures de confinement et de restrictions mises en place ont révélé la vulnérabilité de nos organisations.

Pour faire face à cette situation inédite et suite aux décisions des instances européennes, un volet REACT-UE a été intégré au Programme Opérationnel du FEDER 2014-2020 dont la Région Réunion est autorité de gestion.

Ce volet REACT-UE propose des mesures dédiées aux acteurs culturels pour leur permettre de s'outiller et d'agir face à la crise. Il s'agit également d'accompagner les entreprises culturelles dans l'adaptation de leur projet induit par la crise et permettre ainsi leur reprise et leur transformation.

Ces mesures sont les suivantes :

- prime régionale à l'emploi culturel (soutien à la création d'emplois),
- soutien aux plateformes numériques artistiques, culturelles et patrimoniales,
- programme d'innovation culturelle.

Ces mesures sont destinées aux entreprises culturelles quel que soit leur statut juridique (y compris la forme associative) et pour l'ensemble des filières artistiques et culturelles (spectacle vivant et musique, enseignements artistiques, arts visuels, cinéma, audiovisuel, jeux vidéo, patrimoine, livre, activités de service au bénéfice des filières).

Afin de vous accompagner au mieux dans la construction de vos projets, La Région Réunion vous invite à participer à une séance d'information et d'échanges le :

Mercredi 19 mai de 9 h 30 à 11 h 30

Si vous n'êtes pas disponible à cette date, deux autres séances interdisciplinaires seront organisées par la Direction de la culture de La Région :

- Mardi 25 mai de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- 31 mai de 9 h 30 à 11 h 30.

Ces séances se dérouleront en Visio (le lien vous sera envoyé après confirmation de votre présence).

Inscription :

Si vous souhaitez participer, merci de confirmer votre présence en précisant vos noms, structures et coordonnées auprès de marie-claire.leon@cr-reunion.fr et marie-angele.rabaneda@cr-reunion.fr.